

Augmentation de capital réservée aux salariés « Elis for All 2023 »

Saint-Cloud, le 7 novembre 2023 – Elis annonce que la période de souscription à l'augmentation de capital réservée à ses salariés s'est achevée le 4 octobre 2023. 3,94% des salariés établis dans 18 pays du Groupe ont fait le choix de participer soit directement, soit via le FCPE d'Elis, à cette opération, la quatrième de ce type dans l'histoire du Groupe, pour une souscription globale de plus de 8 millions d'euros.

Mise en œuvre par le Conseil de surveillance d'Elis du 15 décembre 2022 et le Directoire du 16 mars 2023, sur délégation des Assemblées Générales du 19 mai 2022 (France) et du 25 mai 2023 (International), l'augmentation de capital permettait aux salariés du Groupe d'investir dans l'action Elis à un prix unitaire de 12,13 euros, correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action du 18 août au 14 septembre 2023 décotée de 30%, et en bénéficiant d'un abondement d'Elis égal à une action offerte pour 10 actions souscrites.

Les souscriptions reçues se sont traduites par l'émission, le 7 novembre 2023, de 712 198 actions nouvelles (actions gratuites comprises) d'une valeur nominale de 1 euro, représentant 0,3% du capital, soit un produit global d'émission (prime incluse) de 8 169 687,12 euros. Les actions créées, qui portent jouissance courante, ont été admises aux négociations sur Euronext Paris (ISIN code FR0012435121) le même jour.

Le nouveau capital social s'établit à 234 000 047 euros, divisé en 234 000 047 actions d'un euro nominal.

Contact

Nicolas Buron

Directeur Relations Investisseurs, Financement et Trésorerie

Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com